



Tour Terre & Mer



SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Samedi 13 mai 2023

Départ et arrivée

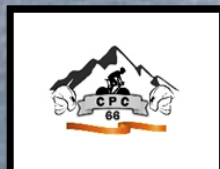
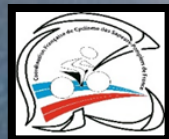
Nouvelle caserne du BOULOU

191 KM - 1545 m de dénivelé



Inscriptions & renseignement MIKAEL DEVILLIERS 06.95.39.35.57

LIONEL MARTIN 06.45.37.67.08 PIERRE AZALAGUE 06.73.37.92.05



Organisation

Samedi 13 mai 2023 toute la journée

- L'objectif est de partager une journée pour rouler ensemble en sécurité avec des points étapes pour partager de bons moments.

Horaires

Départ 8h45 / 9h00 (officiel) du BOULOU, arrivée 16h00/17h30 au BOULOU

Points étapes

- Petit déjeuner au CIS du BOULOU



- Pause-café au CIS de BANYULS SUR MER



- Ravitaillement tout au long du parcours (Fruits, barres de céréales, eau etc...)

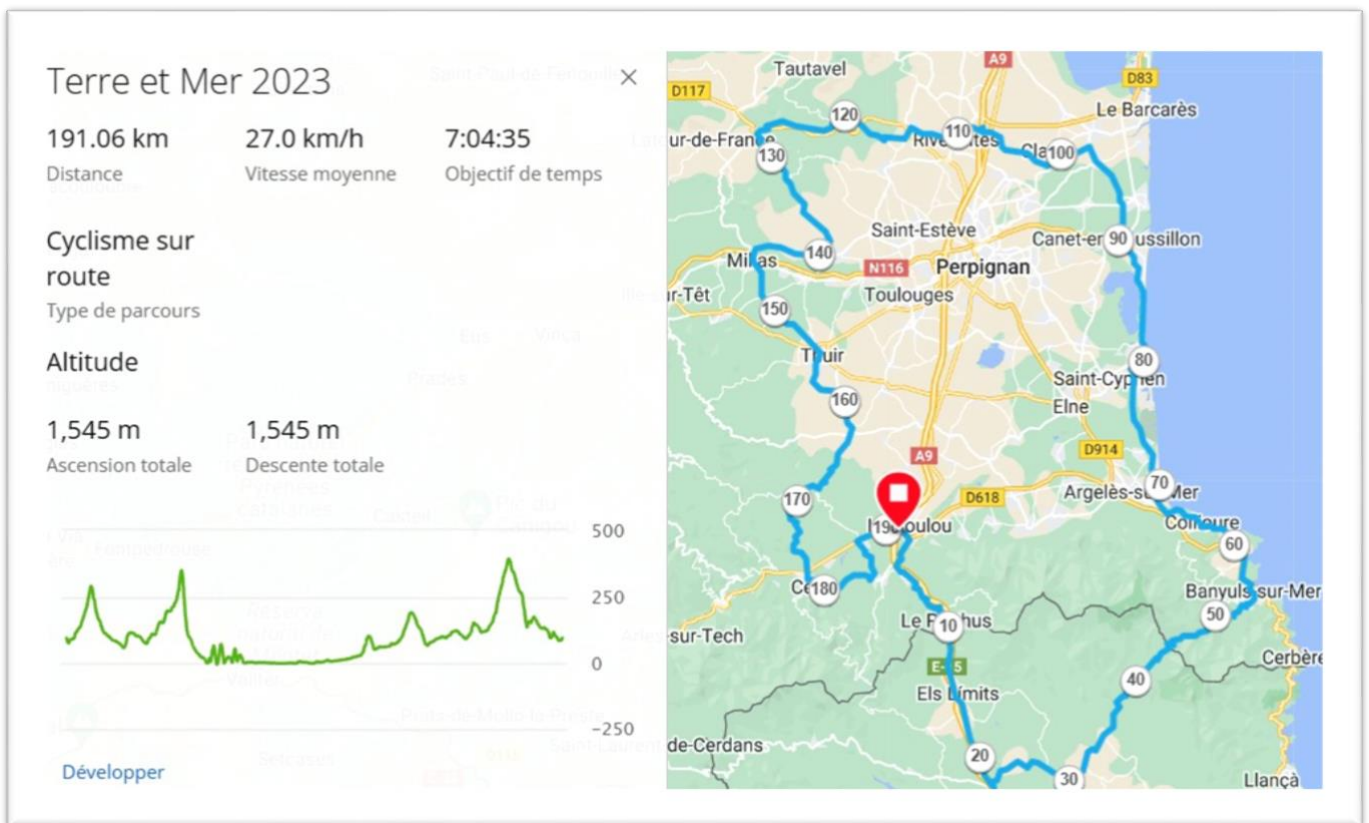


- Collation au CIS de (A DEFINIR)



- Arrivée au BOULOU apéritif dinatoire.





Itinéraire : <https://connect.garmin.com/modern/course/146047895#>

Règles de circulation

Limité à 50 participants, cet événement n'est pas soumis à autorisation préfectorale.

Le parcours s'effectuera en un ou plusieurs groupes < 20 cyclistes, non chronométré.

1 véhicule ouvreur promotionnel sans gêner la circulation avec points d'arrêts réguliers afin d'indiquer le parcours au groupe.

La sécurité est assurée tout au long du parcours par les véhicules du SDIS et les motards.

Article 1

Conditions de participation :

Être sapeur-pompier de France ou Catalan, adhérent à l'UDSP ou la FNSP, actif ou retraité. Pour les non licenciés, le certificat médical est obligatoire, mentionnant l'aptitude à effectuer le parcours dans les conditions prévues par l'organisation.

Article 2

Niveau cycliste demandé : Être capable d'effectuer le parcours de 191 km avec 1545 m de dénivelé positif.

Article 3

Inscriptions : Les inscriptions sont prises en compte jusqu'au 26 avril 2023.

Le montant de l'inscription est de **30 € pour les Sapeurs-pompiers**.

Le bulletin d'inscription doit être retourné à :

Mika DEVILLIERS 24 rue de la Paix 66450 POLLESTRES, accompagné du règlement par **chèque uniquement**, libellé à l'ordre de **CPC 66** (Cyclisme Pompier Catalan 66)

Article 4

Le parcours est non-chronométré, s'effectue en allure libre, dans le respect des règles du code de la route régissant la circulation des cyclistes. Des groupes de 20 cyclistes maximum seront constitués et évolueront en fonction de l'allure de chacun.



Sportivement

Nouvelle caserne du BOULOU



BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci d'écrire lisiblement en lettres majuscules



NOM :

Prénom :

Date de naissance : / / /

Lieu de Naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Portable :

E-mail :

(Obligatoire pour confirmer l'engagement)

UDSP d'appartenance ou autres affectations :

Licencié FFC ou FSGT (**Photocopie obligatoire**)

Non licencié et autres licences (**Certificat médical de moins d'un an obligatoire**)

Signature du compétiteur (trice)

Précédée obligatoirement de la mention manuscrite « **Ayant pris connaissance du règlement** »

Inscription : **30 € Sapeurs-pompiers**

A retourner à :

Mikael DEVILLIERS

24 rue de la Paix

66450 POLLESTRES

Tel : 06.95.39.35.57

Accompagné du règlement de 30 €, par chèque uniquement, libellé à l'ordre de CPC 66.

De non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition

Certificat médical moins d'un an

A remplir par l'intéressé:

UDSP ou Unité: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Né (e) le: ___/___/___

Lieu de naissance: _____

Adresse: _____

Code Postal: ___ -

Ville: _____

A remplir par le médecin:

Je soussigné Docteur _____ certifie avoir examiné ce jour

_____, et n'avoir constaté aucune contre-indication

médicale cliniquement décelable à la pratique du cyclisme en compétition.

Fait :Le,

Signature du Médecin et cachet

Cachet du médecin

